Hélas, bien évidemment on ne peut retourner en arrière. Efforçons-nous d'informer, d'éduquer, de dénoncer les abus, de sensibiliser l'opinion. De préconiser la création de commissions officielles, composées de chimistes, fabricants, agriculteurs protecteurs qui ensemble rechercheraient les produits les moins dangereux, étudieraient les méthodes d'application les plus adéquates. Ils pourraient également mettre au point de nouvelles formules moins toxiques.

On sait par exemple que les organophosphorés sont moins polluants que les organochlorés, parce qu'ils sont biodégradables.

Pour sauvegarder l'habitat et la nourriture des oiseaux des champs, en accord avec les cultivateurs qu'il faudrait bien sûr dédommager, on pourrait entre les grandes surfaces cultivées, réserver des bandes étroites qui pourraient être ensemencées en graines intéressantes pour les oiseaux, ce qui se pratique déjà dans certains pays.

En tout état de cause, l'essentiel est dans l'immédiat la prise de conscience par le plus grand nombre, du problème de la protection.

M. BOULLE

J.C.ROBERT

Chronique noire

COMMUNICATIONS d'AVES -revue belge d'ornithologie - feuille de Contact
Mars 73 - p. 48-49

- Diminution de la population nidificatrice des sternes pierregarain aux Pays-Bas.

1954		37.000 à 42.000 couples
1957		20.500 à 25.000 couples
1971		7.600 à 8.200 couples répartis sur près de 100 colonies.

80% des couples nicheurs ont donc disparu en moins de 20 ans. Le phénomène est lié aux pressions habituelles, diverses mesures se rapportant aux activités agricoles, extension de l'industrialisation, accroissement des zones récréatives (Het Voger Jaar, 20: 130, 1972).

- Diminution de la population nidificatrice des cigognes blanches aux Pays-Bas.

Avant 1940, plus de 300 couples se reproduisaient aux Pays-Bas
- régression progressive : couples nicheurs.

1957	1959	1961	1963	1965	1967	1969	1971	1972
73	50	46	33	32	19	19	14	9

Au rythme actuel de diminution, il est à prévoir que d'ici quelques années l'avifaune de Hollande comptera une espèce nidificatrice de moins (Het Vogeljaar, 20, 229, 1972).